

FOIRE de la SAINT-ROCH

Un journaliste du XIX^{ème} siècle exprimait son opinion sur la foire de la St Roch (*article relevé dans l'Echo Châtelleraudais N°418 du 29/07/1860*) :

« Je me suis souvent demandé pourquoi Châtellerault avait pris St Roch pour patron de sa fête. Nous n'avons jamais eu ni église ni chapelle sous l'invocation de ce saint. Sa statuette n'est au coin d'aucune rue. Si nos ancêtres qui l'ont choisi ont voulu un saint avec une bête, pourquoi pas Saint Antoine, pourquoi pas Saint Luc, pourquoi pas tout autre ?

Un antiquaire de mes amis qui explique les hiéroglyphes et trouve que les quadrupèdes des corniches et des guirlandes des vieilles maisons en ruine signifient une foule de choses dont le profane n'a pas idée, prié de me dire ce qu'il en était, m'a répondu que les chartes du pays n'en faisaient pas mention. J'ai feuilleté les deux volumes de l'« Histoire de Châtellerault » de l'abbé Lalanne, je n'ai rien trouvé qui ait fait adopter tel saint plutôt que tel autre. Si c'est l'animal qui a fait choisir le saint, pourquoi le chien plutôt que le compagnon de Saint Antoine, plutôt que l'oiseau de Saint Luc. Vous me direz : qu'est-ce que cela peut vous faire ?

Je suis de votre avis, rien. Mais enfin, quand un problème vous trotte par la tête, on n'est pas libre de ne pas en chercher la solution.

Cette solution que nous avons demandée vainement aux archives et aux archéologues, nous croyons nous souvenir de l'avoir vue taillée en relief sur une pierre trouvée dans les décombres de l'ancienne chapelle du château fort à Châteauneuf.

Cette pierre représentait plusieurs personnages maigres, allongés, chétifs, agenouillés devant St Roch et son chien.

Faut-il un grand effort d'imagination pour reconnaître que St Roch était invoqué dans les cas de peste et contre les maladies contagieuses, et un grand fléau s'étant abattu sur le Poitou en

1477, nos pères l'implorèrent promettant de le reconnaître pour patron s'il voulait les en délivrer. Ce qui eut lieu probablement en ce temps là, et ce qui fait que de nos jours, Châtellerault jouit certainement d'un air salubre et que les épidémies qui à plusieurs époques ont frappé les diverses contrées du Poitou, ne l'on jamais atteint.

Cette explication nous semble naturelle et satisfaisante. Elle est la bonne ; ce qui le prouve, c'est cette affection qui nous saisit tous dès l'enfance et qui nous suivant dans nos plus longs voyages et jusque sur les rives étrangères, ne nous fait jamais penser à la patrie sans nous faire penser également à notre cher Saint Roch »

Voici une autre version un peu différente :

Avant d'être une foire annuelle du 15 août, avec des manèges, des marchands de confiserie, des baraques foraines et stands de tir, la Saint Roch était une fête religieuse en l'honneur de ce saint (livre de l'abbé S.Longer écrit en 1930 sur LES MINIMES).

« En 1495, un couvent des Minimes fut fondé par Jean d'Armagnac vicomte de Châtellerault et Yolande de la Haye, son épouse, à l'emplacement actuel de l'Hôtel de Ville. A côté se trouvait (emplacement du théâtre d'aujourd'hui), une petite église qui fut reconstruite et agrandie par Nicolas Allemand seigneur du Châtelet . Elle fut terminée en 1521.

Quand la peste fit son apparition à partir du XIV^{ème} siècle, la maladie fit de nombreuses victimes. Châtellerault ne fut pas épargnée aussi en 1527, quelques habitants et bourgeois décidèrent de faire leur dévotion à Saint Roch qui guérissait toutes les maladies de la peau et en particulier la peste.

Le seigneur Evêque de Poitiers et ses grands Vicaires promirent d'entretenir en l'église des Minimes de Châtellerault, une confrérie en la chapelle de St Roch qui avait été édifiée par les religieux.

Après les derniers cas de peste début 1632, les pèlerins continuèrent leur dévotion à St Roch et petit à petit le pèlerinage se transforma en assemblée avec des colporteurs qui débalaient leurs ciseaux, couteaux, objets de piété, pâtisseries, taverneurs, etc. »

Nous constatons que la foire de la St Roch existe depuis longtemps.

Après la Révolution, elle devenait fête laïque.

DELIBERATION DU 29 THERMIDOR – AN VI

17 août 1798.

Séance du 29 thermidor – Présents les présents citoyens et administrateur – Maire MICHAUD 1798

« Ne s'étant trouvé à cette séance aucune matière à délibérer, si ce n'est, d'après avoir entendu le commissaire du Directoire exécutif, que l'assemblée, dite « St Roch », sera fixée à l'avenir et à commencer par l'assemblée prochaine au 1^{er} fructidor (19 août), de chaque année et que les citoyens de cette commune et canton en seront avertis par proclamation et affiches, les administrateurs se sont retirés dans leurs bureaux respectif ».

La délibération est signée –Liege Diray, Joseph Brice, Deniau, Deschamps secrétaire en chef.

(B.M. 4FP 72 p.88 Ernest Godard)

Quelques extraits de « l'Echo Châtelleraudais »

(28 août 1852)

« Dimanche qui est d'ordinaire le meilleur jour, une ou deux ondées très abondantes sont venues contrarier ; ça a été un sauve-qui-peut général et maintes villageoises ont vu leurs beaux atours ternis par la pluie. Mais par compensation, les cafetiers et les marchands de vins ont vu leurs salles remplies outre-mesure ; on dit que les marchands de parapluies ont fait

des coups d'or ; l'un deux a t-on dit vendu pour 800F dans un quart d'heure.

Parlons maintenant du train du plaisir. On sait que l'année dernière à pareil jour, nos courtois voisins de Poitiers nous avaient fait la galanterie de venir nous visiter au nombre de 1.200 à 1.500. On avait attribué ce grand concours à la nouveauté du Chemin de Fer que beaucoup ne connaissaient pas encore, aussi, cette année, l'Administration, tout en assurant un (train de plaisir) pour la Saint Roch, ne pensait-elle pas à avoir à transporter un aussi grand nombre de voyageurs ; on croyait de plus, que le carrousel qui a eu lieu à 2H et les attractions municipales en retiendraient plusieurs ; mais il paraît que ces plaisirs divers n'ont pas autant d'attrait pour nos voisins que notre Saint Roch .

Au lieu d'un train, il fallut en faire trois, et on a été obligé d'employer à ce transport jusqu'aux wagons de commerce, même dit-on ceux des bœufs et des moutons.

On a estimé à 2.500 le nombre des transports. Pendant toute la soirée, Châtellerault a été envahi par des Poitevins que l'on rencontrait partout dans nos rues et nos monuments publics. Le train devait repartir à 10H. du soir, mais devant un pareil encombrement, l'administration fit partir un premier convoi de 25 wagons vers 9H. Arrivé à Poitiers, il devait revenir chercher le reste des voyageurs qui, à cause du mauvais temps, encombraient tellement la gare et les salles d'attente, qu'une femme eut le bras cassé sous la pression de la foule. Nous ne savons pas quelle fut la cause de ce retard inexplicable mais nos pauvres voyageurs furent obligés d'attendre 5H mortelles, et ne purent partir qu'à 3H du matin. Cela commençait à n'être pas précisément du plaisir, mais nous ne sommes pas à la fin des agréments du voyage. Ce dernier convoi arriva avec assez de peine à la station des Barres, mais il eut encore plus de peine à arriver jusqu'à la Tricherie. Quelle en était la cause ? Le mécanicien n'a pas pu se l'expli-

quer ; sa machine ne manquait ni d'eau, ni de charbon, mais ne voulait pas fonctionner. Elle était sans doute fatiguée.

Pendant ce temps, le convoi-poste arrivait de Paris à toute vapeur. Heureusement qu'on eut soin de l'avertir ; pour passer, il poussa par derrière le train de plaisir, sur une voie de déraillement de la Tricherie, puis pris son vol à tire d'aile, laissant nos amis poitevins achever leur nuit de plaisir. Il leur fallut encore attendre le retour du train direct qui, arrivé aux Ormes, leur expédia enfin une locomotive de secours, laquelle les ayant poussés un peu par derrière, la machine qui avait eu le temps de se reposer, commença à fonctionner et partit comme un cheval rétif qui se décide enfin à marcher. Le convoi arriva à Poitiers à 7H. du matin.

Nous sommes vraiment désolés pour nos amis de Poitiers de pareils plaisirs dans lesquels nous ne sommes pour rien. L'année prochaine, il faut espérer que l'administration municipale voudra récompenser nos voisins de leurs gracieuses visites. Nous ne pouvons avoir la prétention de lutter avec Poitiers qui nous offrait une fête féerique pour l'inauguration du chemin de fer, mais il nous semble qu'on pourrait sans de grands frais tirer un feu d'artifice, ou faire partir quelque ballons, etc. Lorsque l'on voit la lumière électrique couvrir les foires, c'est un peu prosaïque, il faut l'avouer, de toujours enfumer notre fontaine avec les classiques lampions ».

L'Empire a été proclamé à Châtelleraut le 12 décembre 1852. A partir de cette date pour les années suivantes jusqu'en 1870, la fête de l'Empereur NAPOLEON III concorde avec la Saint Roch le 15 août.

(Echo Châtelleraudais, 19 août 1866)

« ... Notre belle promenade est flanquée de deux rangs de baraques occupées par des marchands. A ses extrémités sont d'un côté le cirque, de l'autre des saltimbanques et montreurs de femmes colosses, d'animaux rongeurs et carnassiers. Au

milieu de l'allée s'élevait une estrade destinée à la fanfare et ornée d'arbustes verts. Des colonnes surmontées de vases en cristal et reliées entre elles par des guirlandes de gaze l'entouraient. La fontaine située au rond point du café Blanchard avait aussi reçu des ornements de fleurs, de feuillage et de conduites métalliques percés pour la sortie du gaz... Dès la matinée des secours en nature ont été distribués aux familles indigentes par les soins des dames des bureaux de charité. A 11H. la compagnie des sapeurs pompiers, son capitaine en tête est arrivée sur la promenade. A 1H1/2, le cortège est parti de l'hôtel de ville pour se rendre à l'église St Jacques où une messe basse a été dite... La cérémonie terminée le cortège s'est rendu sur la promenade où M. le Sous-Préfet accompagné de M. le Maire et des capitaines de la Manufacture d'Armes a passé la revue des sapeurs pompiers et des troupes composant la garnison. Le défilé a eu lieu aux cris chaleureux et répétés de « Vive l'Empereur ».... Le feu d'artifice a été tiré à 9H...Le jour avait été beau, la soirée était calme et gaz, lampions, verres de couleurs couronnaient partout les édifices publics et les maisons particulières.

Le clocher de St Jean Baptiste complètement achevé et illuminé le long de la balustrade et dans ses arcanes à la naissance de la flèche produisait dans les airs une décoration pyrotechnique ravissante... »

(Echo.Châtelleraudais, 8 août 1869)

« La ville toujours belle et toujours prête à recevoir ses visiteurs n'a point de toilette extraordinaire à faire pour les traiter dignement. Elle n'a besoin que de laisser couler l'eau de ses fontaines... et de donner un coup de balai à ses places.

Celle de Louis XVIII située au centre de la ville entre le marché et la promenade, à l'endroit le plus fréquenté, en aurait grand besoin. Elle reçoit de l'administration un dépôt de pavés et chacun s'autorise de l'exemple de l'administration pour

y apporter ses tessons de bouteilles, ses tuiles cassées, ses gravois, ses immondices. Et ceux qui ont des charrettes, qui les embarrassent, les remettent là, comme en un lieu dont tout le monde peut disposer ; de sorte que cette place, qui entretenue proprement pourrait devenir un second marché, non seulement n'a rien qui la décore, mais encore est l'endroit le plus négligé de la cité... »

(Echo Châtelleraudais, 21 août 1870)

*« C'EST LA GUERRE et pour la Saint Roch, le théâtre de Châtelleraudais donne une représentation ce dimanche : LES PRUSSIENS EN LORRAINE – LA MARSEILLAISE ...
Dimanche prochain – clôture irrévocable »*

(Echo Châtelleraudais, 13 août 1871)

« ... De nombreux promeneurs s'étaient donnés rendez-vous pour ... assister au concert donné par la Fanfare de Châtelleraudais qui se faisait entendre pour la première fois depuis les malheureux événements...

Notre Saint Roch se prépare dans les meilleures conditions. Toute la promenade est garnie de baraques de toutes sortes. Les marchands de bibeloterie arrivent, les saltimbanques ne manqueront pas de venir et déjà le cirque PLEGE... a donné sa première représentation jeudi dernier, au milieu d'une salle comble... »

(Echo Châtelleraudais, 11 août 1878)

SAINT ROCH ET SON CHIEN comédie vaudeville en un acte de M.A.Blanchard et **L'OUVERTURE DE LA CHASSE** avec la chanson des « chasseurs du faubourg Châteauneuf » également comédie vaudeville en un acte.

Poème de la Saint Roch

On y montre des phénomènes
Des matous menés par des rats,
Des lions pris par des sirènes,
Des jeux, des luttes, des combats,
Et partout, quelle foule hélas !
C'est la plus belle de nos fêtes,
Où se font les grandes conquêtes,
Des traînes et des falbalas.

(Echo Châtelleraudais, 26 août 1893)

« La fête de la Saint Roch a été particulièrement brillante cette année... La salle de bal a été pendant les journées du dimanche et du lundi animée par les danses d'une jeunesse très gaie.

Parmi les friandises, des pâtisseries de grande renommée y débitent des gâteaux,.. surtout pour le gâteau de Lencloître qui est le plus recherché... »

(9 août 1899)

« Chronique foraine – C'est d'abord « l'Eden Cirque » avec ses gymnastes de tout premier ordre, ses écuyers habiles, ses équilibristes prodigieux et ses chiens savamment dressés... LE BARNUM LEO D'ALEY exécute de nombreux tours de magie rose...escarpolette magique. Ce dernier est une sensationnelle nouveauté. Par une étonnante illusion des sens, il nous semble tourner autour de la salle. Tantôt c'est le plafond qui s'étale sous vos pieds, alors que le plancher menace de ses meubles votre tête. D'autres fois ce sont les cloisons qui sont en dessous et au dessus de vous... Comme spectacle, citons encore la MENAGERIE BORDELAISE où M.LAURENT aîné fait exécuter à ses dangereux fauves des exercices surprenants et périlleux ...pour lui.

LE VILLAGE NOIR A CHATELLERAULT

L'ouverture du Village Noir a été, dimanche dernier une véritable journée de fête. Les Sénégalais et Soudanais se sont livrés aux exercices de la danse et des luttes, puis ont chanté ; rien n'a manqué pour rendre attrayante cette première exhibition. Un public nombreux assistait à cette fête d'inauguration qui a obtenu un grand succès. Les spectateurs s'arrêtaient devant la case du Cheik ALSANE qui est décoré de 3 médailles. Ce chef de tribu répondait avec beaucoup d'à propos sur toutes les questions que le public lui posait. Il donnait des détails intéressants sur son pays et son auditoire prenait plaisir à l'entendre. Ce début favorable aux habitants du VILLAGE NOIR devenu un sujet de curiosité, lui promet beaucoup de visiteurs »

Fêtes foraines – Règlement

(annuaire du canton de Châtellerault – 1901)

Il y a 3 fois l'an sur les promenades une fête foraine à laquelle les marchands sont admis. Les 3 époques de ces fêtes foraines sont : 1° Noël et le jour de l'an, 2° Pâques, 3° La Saint Roch, dimanche qui suit le 16 août ou le 16 août lorsque cette date tombe un dimanche.

La durée de la vente pour les marchands est de 15 jours pleins ; il est accordé aux marchands 3 jours pour déballer et 3 jours pour remballer, la vente étant interdite durant ce temps.

L'ouverture de ces fêtes est fixée ainsi qu'il suit :

1° la veille de Noël, 2° le dimanche des Rameaux, 3° le dimanche de la Saint Roch.

Toutefois, le Maire peut fixer l'ouverture de la foire de la Saint Roch au 15 août, lorsque le 15 août est un vendredi ou un samedi et dans ces 2 cas la durée de la vente est de 16 ou 17 jours.

En dehors des époques fixées par l'article 1°, les déballages sont interdits sur toutes les promenades de Blossac, du faubourg St Jacques au faubourg St Catherine.

Seront seulement tolérés les dimanches, jeudis et jours de fêtes, les marchands de fleurs, de gâteaux, de bonbons et de marrons ainsi que les étalages volants de petites industries de table n'excédant par un mètre carré.

Seront également tolérées aux places désignées par la police, les machines agricoles exposées et les voitures des dentistes et charlatans.

La foire de 1904 vaut bien celles de 1902 – 1903

Les théâtres et curiosités foraines ont fait beaucoup d'argent.

Pour les trains de la saint Roch :

-le dimanche de la foire 3.519 voyageurs sont arrivés par les gares : 2.664 par celle d'Orléans, 383 par celle de l'Etat et 472 par la gare de Châteauneuf.

-le lundi le nombre a été de 2.355 se répartissant : 1.751 par la gare d'Orléans, 214 par la gare de l'Etat et 390 pour celle de Châteauneuf.

(Echo Châtelleraudais, 11 août 1905)

Nombreuses attractions : théâtres, ménagerie, voyage dans la lune, cinématographe : « LE CRIME ET LE FORT D'US-SEAU » (le 4 août, condamnation de ROY à la peine de mort).

(Echo Châtelleraudais, 16 août 1907)

La Mairie de Châtellerault

*« Vue la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire,
-Considérant qu'une fête foraine existe à Châtellerault dans
la 2^{ème} quinzaine d'août, sous le nom de la fête de la St Roch,*

que cette fête foraine a pour effet d'amener à Châtellerauld une quantité d'étrangers à la commune

-Qu'il résulte de ce fait que le concours de ces visiteurs étrangers pendant la période de la foire, et même le dimanche qui la précède, présente tous les caractères d'une fête locale.

-Que pour ces conditions et par considération pour l'intérêt du commerce local de détail, il y a lieu, conformément au paragraphe 5 de la loi du 13 juillet 1906 susvisée de désigner la foire St Roch comme fête locale pendant laquelle le repos du dimanche pourra être suspendu (pour les commerçants et artisans)

-Vu l'article 95 de la loi du 5 avril 1884

-Arrête :

-Article 1° - sont désignés comme jours de fête locale les dimanches 11, 18 et 25 août 1907

Châtellerauld le 31 juillet 1907. le Maire Papillault

Pour le Préfet de la Vienne. Visa pour exécution immédiate le 10 août 1907 »

(Echo Châtelleraudais, 7 août 1908)

« La commission des fêtes à l'honneur de faire connaître au public que la nouvelle organisation de la foire de la St Roch a permis d'obtenir cette année, un nombre considérable d'adhésions de forains à cette fête. Tous les espaces dont il est possible de disposer sur les promenades de Blossac sont occupés par de magnifiques loges foraines. Ainsi la fête s'annonce telle, comme devant être superbe.

Avec l'aide du COMMERCE CHATELLERAUDAIS, la commission des fêtes organise pour le dimanche 23 août, jour de la PETITE ST ROCH, une grande kermesse avec illuminations et pavoisements des établissements forains ; de nombreux prix seront distribués.

Il n'est pas inutile de rappeler que la fête commencera le 9 août et finira le 30 août. Elle aura une durée exceptionnelle de 3 semaines cette année »



Manège ancien-Coll. Musée Sully

(Echo Châtelleraudais, 28 août 1908)

« Le ballon, LE PETIT PARISIEN, d'une contenance de 40m³, commença à être gonflé dans la matinée au rond point du jardin public sous les yeux de nombreux curieux. A 4H. M. Vermanchet, le capitaine, montait dans sa nacelle et criait : lâchez tout. Il y a eu pendant 1 ou 2 minutes, une émotion poignante pour la foule car le ballon s'élevait trop lentement et, poussé par le vent, alla heurter un poteau garni de drapeaux où il s'accrocha par la nacelle. M. Vermonchet le dégagea vivement, mais son ballon faisait un nouveau bond ; la nacelle alla se projeter contre le mur de la maison de M. Bruneau Quincaillier. Le capitaine ne perdit pas son sang froid, poussa le mur de sa main pour éviter le choc, et la nacelle complètement couchée laboura en quelque sorte la toiture de l'immeuble pour aller quelques mètres plus haut, dans les fils du téléphone.

L'anxiété était grande dans la foule voyant l'aéronaute pris par ses cordages dans tous ces fils. Pendant qu'il dégagait d'un côté, il s'empêtrait de l'autre. Enfin, 3 fils se coupant, le ballon complètement dégagé s'élevait aux applaudissements et les curieux poussèrent un Ah ! de soulagement.

LE PETIT PARISIEN monta alors avec une grande rapidité et atteignit promptement 400m d'élévation, entraîné par un vent très fort en direction de la Roche Posay.

Une heure après son départ M. Vermanchet atterrissait à Martizay, (Indre) sans accident ; Martizay se trouve entre Tournon St Martin et Mézières.

MENAGERIE CINEMATOGRAPHE ROBERT . Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences est arrivé au dompteur Robert, au cours de la séance de samedi. Bien avant son entrée en cage, il avait observé que sa lionne OURGA paraissait très excitée. Ce numéro était annoncé au programme et l'humeur de la bête n'était pas faite pour faire reculer l'intrépide dompteur. Il entra dans la cage centrale où après quelques exercices, la lionne se précipitait sur lui. Une première fois, il put l'éviter et en fut quitte pour un accroc à son dolman ; mais la bête, de plus en plus nerveuse, se précipitait une deuxième fois sur le dompteur, et d'un violent coup de griffe, lui prenait l'avant-bras emportant en même temps que l'étoffe, une partie du dessus de la main. Malgré les cris du public le suppliant d'interrompre ce travail, le dompteur Robert avec un courage et un sang froid dignes de toutes les éloges voulait absolument continuer au milieu des applaudissements de tous les spectateurs et ne sortit de la cage qu'après avoir corrigé sa redoutable pensionnaire.

Le dompteur Robert a été soigné dans une pharmacie. Ses blessures espérons-le n'auront pas de suite fâcheuse.



Lancement du ballon-Coll. Archives municipales

(Echo Chatelleraudais, 11 août 1928)

SALON DE L'ANATOMIE DUPUY TREN de PARIS

Cette exposition variée, si pleine d'intérêt, est à la fois instructive et morale. Morale en effet, elle est de nature à inspirer de saines et salutaires réflexions. Que d'enseignements derrière ces vitrines, où les secrets recouis de la nature sont dévoilés et mis à la portée de tous. Combien de maladies dues à l'imprudence ne seraient pas déclarées si on avait une connaissance exacte, ou tout au moins des notions de soi-

même. Aussi ne faut-il pas laisser échapper l'occasion que l'on a de se rendre compte de son « MOI ».

Visible de 9H du matin à 11H. pour les adultes des deux sexes ».

« Tout bon Châtelleraudais doit fêter la St Roch ! Puis viendra la petite St Roch, avec ses chiens ! Car je ne doute pas un instant que c'est une attention délicate en souvenir du chien de ce bon St Roch, qu'on nous offre cette exposition nationale de la race canine. Elle s'annonce, on nous l'assure, comme devant être très intéressante. Tous les amateurs y viendront. Les organisateurs ont droit que nous répondions à leur invitation ».

(Echo Châtelleraudais du 18 août 1928)

« Parmi les attractions installées sur la promenade Blossac, à l'occasion des fêtes de la St Roch, il en est une qui retient tout particulièrement l'attention pour sa nouveauté et sa conception hardie.

LA CASCADE DU NIAGARA a, en effet, fait courir tout Paris au Jardin d'Acclimatation et nous ne doutons pas qu'elle n'ait un égal succès dans notre ville.

A propos de faux bruits qui ont circulé depuis quelques jours, nous tenons à signaler à nos lecteurs que nul danger n'est à craindre pour ceux qui entreprennent ce petit voyage. Pour qu'il arrive un accident, il a fallu qu'un imprudent se lève de son siège pendant que le bateau était encore en marche, alors qu'il est recommandé de rester assis d'un bout à l'autre du parcours. Au surplus, nous avons appris avec plaisir, le lendemain, que le blessé qui avait perdu beaucoup de sang et qu'on pouvait croire atteint grièvement, en serait quitte pour quelques écorchures au menton et une légère contusion à l'épaule.

Donc pas de craintes pour les amateurs de sensations, s'ils se conforment au règlement affiché à l'intérieur de l'établissement ».

Pendant la deuxième guerre mondiale, rien de particulier à signaler. Mais en 1944, la ville de Châtellerault connaissant des bombardements en chaîne, la Municipalité interdit la foire de la St Roch, le 15 août (*note de M.Cl. Albert 'Châtellerault sous l'occupation »*), reprise timide en 1945.

(Le Libre Poitou, 14 juin 1946)

Foire exposition pour la Saint Roch.

« Le comité provisoire de la Foire Exposition veut que la prochaine Saint Roch soit rehaussée par une grande manifestation à laquelle devront participer artisans et constructeurs de machines agricoles entre les 18 et 22 août ».

Il fallait que les citoyens pavoièrent et fleurissent les façades de leurs maisons : *« La cité du bon accueil »* doit faire honneur à ses visiteurs.

(Le libre Poitou, 16 août 1946)

L'occupation avait suspendu la tradition. En 1945 le chiffre des attractions installées en notre ville était des plus importants et cette 1ère Saint Roch attira de nombreux visiteurs. M. Tremeaud, préfet de la Vienne inaugura cette manifestation. Cette foire se passait à la caserne. La colonie pénitentiaire de Saint Hilaire visita la Foire Exposition.

Rien de particulier entre 1946 et 1953

(Le Libre Poitou, 30 août 1954)

« Le taureau de feu et la braderie ont magnifiquement clôturé les fêtes de la St Roch. Certaines personnes pensaient que

présente pour la 3^{ème} fois, l'attraction du taureau de feu n'aurait pas le même succès que les années précédentes. Les faits prouvent que l'on peut se tromper car le boulevard Blossac n'a jamais été aussi garni de promeneurs que samedi soir... C'est au milieu de milliers et de milliers de spectateurs que le taureau pétaradant et lançant des flammes s'est frayé un chemin pour aboutir au lieu de la mise à mort qui nous a valu un remarquable feu d'artifice. (Deux hommes étaient recouvert d'un déguisement représentant un taureau et ils couraient au milieu des promeneurs en faisant exploser des pétards à droite et à gauche. Cette coutume fut interdite à la suite d'un accident dans la foule -souvenirs de Mme Rimkus, M. Barreau et M. Petit) ».

Si après les années 1950 et 1960, la Saint Roch a encore progressé, de nos jours ce ne sont plus que deux ou trois manèges, baraques foraines et marchands de bonbons. La fête religieuse à laquelle elle doit son origine a complètement disparu. De la protection de Saint Roch il ne reste qu'un tableau ex voto dans l'église St Jacques qui avait été offert par le Corps Municipal au monastère des Cordeliers. Ce tableau représente la Ste Vierge environnée d'anges et au bas de la toile, on voit les armes de la ville de Châtelleraut, (le lion avec les besants d'or) et cette inscription « Par vœu fait par le corps de ville en l'année 1632 ». Il reste également une chapelle dédiée à St Roch dans l'église St Jean Baptiste mais nous n'y voyons venir aucun pèlerin.

Arlette BANOS